

EVRY-COURCOURONNES (91)

Mission d'AMO développement durable de la ZAC Parc aux Lièvres / Bras de Fer à Evry-Courcouronnes

Maitre d'Ouvrage : SPLA-IN
Développement Durable : Vizea
Maîtrise d'œuvre urbaine : Ateliers Lion Associés

Programme : 25 ha

- Surfaces espaces publics : 117708 m²
- Surface de plancher d'habitation créés : 60000 m²

Dont :

- 397 logements déjà créés (îlot Biovalley de Nexity)
- Environ 300 logements libres prévisionnels
- Environ 140 logements à réaliser par la Foncière Logement
- 72 logements à réaliser par Essonne Habitat
- Réhabilitation de 375 logements sociaux
- Création d'équipements publics : crèche, gymnase, maison des services publics, et extension d'équipements publics existants
- Création de 9000m² de bureaux dans le prolongement du campus Génopole
- Création de 2500m² de surfaces de commerces

Durée de la mission : 4 ans (2020-2024)

64 000 € d'honoraires

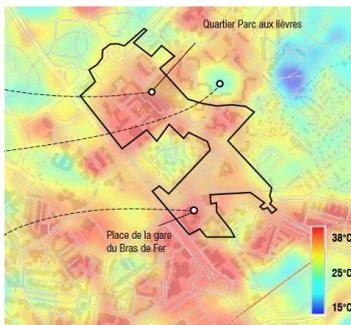
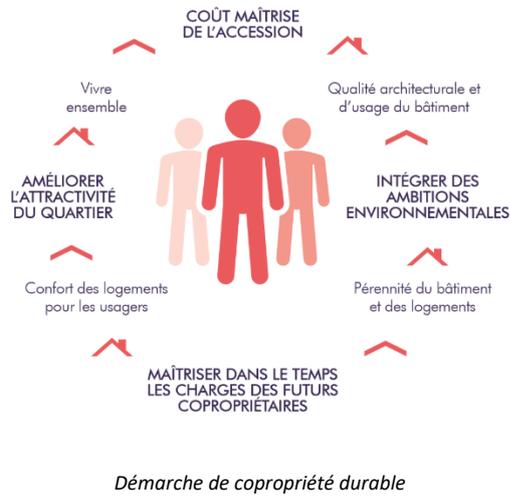
Notre mission :

- Elaboration d'un diagnostic développement durable
- Cahier de prescription développement durable
- Elaboration du PMDD (Programme de management de développement durable)
- Elaboration du CPAUPE
- Elaboration des fiches de lot
- Suivi de PC
- Participation à l'animation des ateliers de co-conception
- Sensibilisation à la méthodologie de copropriété durable
- Suivi et mise à jour du plan d'action et des indicateurs du PMDD

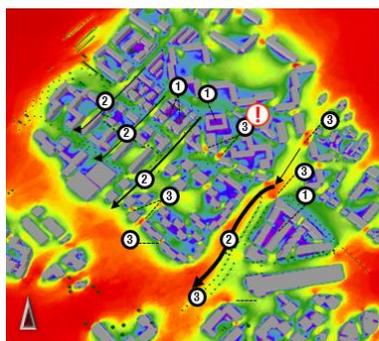


Initiée par la Ville d'Evry-Courcouronnes et la SPLA-IN Grand Paris Sud Aménagement, en lien avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (GPS), l'opération « Parc aux Lièvres-Bras de Fer » est un projet de renouvellement urbain aux enjeux majeurs de reconquête de la ville. Les grands objectifs du projet sont l'intensification de la ville en réduisant l'emprise des infrastructures de transport, la démolition de la dalle Parc aux Lièvres, l'introduction d'une diversité de logements et la possibilité d'accéder à la propriété à prix maîtrisés via l'application des principes de la copropriété durable, la recomposition et le développement de l'offre de commerces et d'équipements publics, la favorisation des modes doux et l'amélioration du maillage viaire. Ce projet est une réelle opportunité de s'inscrire dans une démarche environnementale et sociale vertueuse.

Vizea, dans son rôle d'AMO, dispose de deux angles principaux, le premier de garant technique et opérationnel, le second dans un rôle de conseil et pédagogie.



Prise en compte des risques d'îlot de chaleur urbain



Etude aéralique (Vizea)

Principe n°1 - Respect du territoire

1. Valoriser le paysage et la biodiversité
2. Mettre en valeur le patrimoine local et l'identité du quartier

Principe n°2 - Economie des ressources

3. Concilier densité et qualité de vie à travers une qualité architecturale et urbaine
4. Mettre en œuvre la transition énergétique dans les projets
5. Optimiser la gestion des matériaux et des déchets
6. Concevoir une gestion économe de la ressource en eau

Principe n°3 - Maîtrise d'usage

7. Réaliser des espaces publics de qualité et favorisant le bien vivre ensemble
8. Créer une mixité sociale, générationnelle et une diversité des fonctions
9. Penser l'accès aux mobilités douces et aux transports collectifs

Principe n°4 - Accompagnement

10. Développer une démarche de projet partagé et une participation des habitants et usagers
11. Conduire des chantiers à faibles nuisances favorisant l'insertion professionnelle
12. Mettre en place une méthodologie de projet pour assurer une gestion durable des aménagements

Enjeux



Hiérarchisation des enjeux du PMDD (Vizea)

